

Indépendance voulue, indépendance vécue : Anna, Yamina, Maïssa, Keltoum, Souad

par Christiane Chaulet Achour

La colonisation algérienne, dont une des spécificités fut d'être une colonie de peuplement et d'avoir dû mener, en conséquence, une lutte anti-coloniale déterminée et éprouvante, a induit une multiplicité d'écrits et de points de vue de part et d'autre de la Méditerranée dont les écrits d'Algériens d'origine arabe et berbère mais aussi de Français nés en Algérie et qui ont choisi de faire leur combat pour l'indépendance. Tous ces récits font leur part, peu ou prou, au rêve de l'indépendance et aux moyens mis en œuvre pour le concrétiser ; et beaucoup d'entre eux, ne suspendant pas leur plume en 1962, explorent, dans la continuité, l'après 1962. C'est ce que j'ai voulu exprimer par « indépendance voulue, indépendance vécue ». Pour aborder ce sujet, j'ai sélectionné des écrivaines de différentes générations et des différents groupes socio-culturels car il me semblait intéressant d'observer les représentations sur une durée.

Un autre corpus aurait été possible – quoique mon souhait ait été de sortir des sentiers battus – et la justification du mien a été de choisir des Algériennes très différentes les unes des autres : D'abord comme corpus principal, les œuvres publiées ou inachevées d'Anna Greki, d'origine européenne, selon la formule consacrée et née à Menaa, dans les Aurès en 1931. En corpus secondaire, éclairé par ce que nous aurons analysé du parcours créatif d'Anna Greki, deux écrivaines, petites filles pendant la guerre : Yamina Mechakra, née en 1949 et Maïssa Bey, née en 1950. Enfin deux autres écrivaines, nées avec l'indépendance ou après, en France ou au pays : Keltoum Staali, née en 1960 et Souad Labbize, née en 1965.

Si j'ai choisi comme corpus principal les écrits d'Anna Greki, c'est que des cinq écrivaines, c'est la seule qui ait été une actrice militante de la guerre – elle a 23 ans en 1954 et 31 ans à l'indépendance –, et qui ait écrit des œuvres significatives pour notre sujet entre 1958 et 1966¹. Elle offre, dans ses poèmes, ses articles et son roman inachevé, le dit de la guerre, ses raisons, justifications et engagement, quel qu'en soit le prix. Elle ne se réfugie pas, après 1962, dans un discours conventionnel d'ancienne *moudjahida* : malgré désillusion et amertume, elle parvient encore à évoquer avec lucidité et implication ces lendemains qui ne chantent pas. Décédée en 1966, elle est un exemple significatif de ce qui a été voulu et de ce qui a été vécu et d'une décision, lourde de conséquence pour le devenir algérien, sur le plan de sa définition identitaire collective et sur celui du statut des femmes.

A cette intellectuelle, évoquée mais jamais vraiment étudiée dans l'entièreté de son parcours d'écriture, je me propose de confronter les quatre suivantes : celles qui ont respectivement 4 et 5 ans – et donc 12 et 13 ans à l'indépendance – : elles ne sont pas militantes, étant donné leur âge, mais on peut les considérer comme actrices, même passives, puisque la guerre les a touchées comme elle a investi la vie de tous les Algériens ; et les deux dernières, nouvelles dans le champ littéraire, qui avaient 2 ans pour l'une en 1962, dans le Sud de la France ; l'autre, en 1965, est née après l'indépendance.

Qu'ont de commun ces écritures de femmes face à cet événement majeur qu'est l'accession du pays à l'indépendance² après une guerre et l'émergence de son nouveau visage ? Tenir les

¹ Elle meurt d'un problème de grossesse, brutalement et très jeune, le 6 janvier 1966 à Alger.

² Dans un article qui doit paraître dans la revue *Confluences Méditerranée*, été 2012, numéro spécial sur l'Algérie, j'ai proposé une étude intitulée, « Ecrits d'Algériennes et guerre d'indépendance - Témoignages et créations » où je souligne la difficulté de traiter le sujet aujourd'hui, particulièrement pour les femmes ; car « le

deux bouts des représentations de l'indépendance – le rêve et la réalité – est un exercice délicat. Je vais le tenter en essayant de ne rien oublier mais de ne pas masquer non plus. En effet, à partir du cas d'Anna Greki, je pointe une mise à l'écart effective – et qui n'était pas inéluctable –, des Algériens « non originaires » selon une autre formule consacrée, qui se concrétise dans le Code de la nationalité en 1963 : un élément signifiant de la fermeture de l'Algérie officielle³ sur une identité unique qui entraîne en conséquence une fermeture aussi vis-à-vis des femmes que les quatre autres romancières disent à leur façon.

► Anna GREKI, « *Les Damnés de la terre* », *Jeune Afrique*, 13-19 décembre 1961, p. 24-25 – *Algérie capitale Alger* (Tunis, SNED, 1963, collection « J'exige la parole » dirigée par Pierre Jean Oswald, édition bilingue français/arabe) – *Temps forts* (Paris, Présence africaine, 1966) – « Théories, prétextes et réalités », *Présence Africaine*, n°58, 2^{ème} trimestre, 1966 – Le début d'un roman inachevé (dont le premier chapitre a été publié dans *Diwan d'inquiétude et d'espoir*, collectif sous la direction de Christiane Achour, Alger, ENAG éditions, 1991, p. 529-535).

► Yamina MECHAKRA, *La Grotte éclatée* (SNED, 1979 et rééd. ENAL, 1986, notre éd. de référence).
► Maïssa BEY, *Bleu, blanc, vert* (Edition de l'aube, 2006).
► Keltoum STAALI, *Le Mimosa de décembre* (Alger, Lazhari Labter éditions, collection Passe Poche, 2011).
► Souad LABBIZE, *J'aurais voulu être un escargot* (Biarritz, Séguier, 2011).

Dans le corpus choisi, Anna Greki a donc une place particulière car la singularité de son expérience et l'acuité de son regard donnent naissance à une écriture qui recouvre avec pertinence nos préoccupations, de l'avant 1962 et l'après. Un de ses amis les plus constants et qui n'a jamais manqué de refaire vivre sa voix pour ses concitoyens fut Djamel Amrani. Un très bel article peut servir de base à une meilleure connaissance de son profil, « Anna Greki ou le miroir brisé » qui a été publié dans *Révolution Africaine* en 1988⁴.

Colette Anna Grégoire⁵ est née le 14 mars 1931 à Batna. Après des études primaires à Collo puis secondaires à Philippeville (Skikda) et Bône (Annaba), elle part en France poursuivre des études supérieures : elle obtient trois certificats de la licence de lettres modernes en 1953-1954 mais interrompt ses études après le 1^{er} Novembre 1954 pour rentrer en Algérie : elle adhère au Parti communiste algérien et enseigne respectivement à Annaba et à Alger. Parallèlement à son métier, elle milite et est arrêtée en mars 1957, pendant la bataille d'Alger. Elle subit tortures et humiliations et est incarcérée à Barberousse (Serkadji) puis transférée au camp de Beni Messous jusqu'à la fin de l'année 1958 où elle est expulsée d'Algérie. Elle rejoint Tunis et rentre à Alger après l'indépendance, collaborant dans différents ministères et

discours le plus entendu sur les Algériennes et la guerre est de déplorer leur maintien en soumission depuis 1962, en projetant les difficultés du présent par un éclairage rétroactif sur leur choix de la lutte pour l'indépendance et, sans toujours l'exprimer, sur le choix de l'indépendance elle-même. » Discours le plus entendu et le plus attendu. Néanmoins, on ne peut non plus se contenter de célébrer « l'héroïsme », en oubliant l'après-indépendance.

³ Evoquant sa découverte de l'Algérie quand elle décide de venir y vivre dans les années 80, Keltoum Staali écrit : « Je découvre une Algérie dont personne ne m'avait parlé avant, une Algérie multiculturelle, plurielle, arabe, berbère, laïque, généreuse, ouverte. J'évolue dans un milieu complètement différent de celui d'où je viens. Je tourne avec ravissement les pages de lumière. » (p. 66).

⁴ Djamel Amrani, « Anna Greki ou le miroir brisée », Alger, *Révolution Africaine*, du 29 janvier 1988, p. 63-65, avec une photographie, un poème manuscrit, « Juillet 1962 – El Houria », un croquis représentant Anna Greki d'Abdelfettah S. et une photo de quinze militantes en prison. Sous la rubrique « Mémoire » : « Le temps file, bouscule les itinéraires. Au bivouac des certitudes, Djamel Amrani, poète de la plus haute source, est de mémoire tenace. Anna au cœur, il la porte par-delà les rides du temps. De nouveau, il a rendez-vous avec elle. » En effet le poète lui consacrait chaque année à l'anniversaire de sa mort, un article, une émission radio ou un récital.

⁵ Grégoire est son patronyme de naissance, Melki son nom d'épouse : elle forge donc son pseudonyme : Greki.

aussi dans des organes de presse comme journaliste. Elle termine sa licence de lettres modernes à l'université d'Alger et enseigne ensuite au lycée Abdelkader (ex. Bugeaud). Une de ses anciennes co-détenues témoigne à son sujet : elle a connu Anna Greki à Rouen en 1955. Elle la revoit en 1956 à Aïn Taya :

« Elle m'avait laissé une impression de joie, de légèreté, d'ouverture sur l'extérieur. Elle avait déjà un regard et une âme de poète avec lesquels elle séduisait mes enfants, et en particulier ma fille aînée qui la suivait partout. [...] Image romantique, limpide et éclatante. Mais la suivante ne l'était pas : nous l'avons vue arriver dans notre dortoir à la prison de Barberousse en 1957. Elle était dans un état affreux, disloquée moralement et physiquement ; elle avait été torturée et pire, elle avait assisté à la torture de ses frères : l'un d'eux en était mort. Elle n'arrivait pas à surmonter cette épreuve. Elle s'était complètement refermée sur elle-même et sur cette plaie qui la rongait, et il nous était difficile de l'aider. D'autant que c'était la période des exécutions qui jetaient la prison dans un délire de deuil et d'impuissance.

Peu à peu, elle se reprit à vivre, mais pas totalement. On aurait dit qu'elle avait ouvert une fenêtre sur l'extérieur, mais à sens unique ; elle pouvait regarder dehors, on ne pouvait pas regarder dedans. Je n'osais pas trop l'approcher, car on avait l'impression que tout la blessait. Elle s'était mise à faire nos portraits, et ils étaient très ressemblants, les yeux surtout. C'est par l'appel téléphonique d'une amie commune que j'ai appris la mort de Colette. Elle avait une espèce de volonté têtue de vivre sans concession, de vivre libre, de vivre pleinement, une façon de savoir regarder, de s'assimiler le monde extérieur qui lui donnait une densité particulière⁶. »

Une autre co-détenue parle de sa capacité de colère :

« C'était en mars 1957 à la villa Susini. La tempête passée, c'est avec une grande tendresse et une folle passion qu'elle me parla d'un amour intense qui brûlait son cœur. Mais je devais découvrir, après quelques heures d'échanges que dans ses yeux de paradis s'abritait une âme forte, une personnalité exceptionnelle, un caractère de roc. Plus tard en prison, je découvris le poète que chaque événement inspirait. Blottie dans sa paille, Colette méditait, écrivait, dessinait, ne perdant pas une minute de son précieux temps, manifestant ses sentiments dans un pamphlet, dans les moments les plus critiques. Ne ménageant pas les faibles qu'elle honnissait par-dessus tout. Ne pouvant supporter une lâcheté. Je la revois se torturant la conscience, la veille d'un témoignage de procès, entre le fait d'être parjure et de sauver la tête d'un patriote. Telle était Colette. Entière. Douce comme une caresse ou dure comme une lame acérée. Et par-dessus tout, pleine d'amour pour son prochain⁷. »

Ce second témoignage conduit tout naturellement à son premier recueil de poèmes, sûrement un des plus forts recueils de la guerre, en langue française. Edité à Tunis à 1963, il contient de nombreux poèmes écrits pendant la lutte et est préfacé par Mostefa Lacheraf⁸ ; quelques-uns ont été connus des lecteurs algériens, comme « Avec la rage au cœur », « L'avenir est pour demain », « Jamais seul », « Pour un monde humain ». Ce sont 31 poèmes répartis en 4 ensembles : le premier ensemble a comme référence la lutte de libération, avec au centre, les femmes : « L'avenir guillotiné redresse la tête/ Et ces femmes fières d'avoir le ventre rouge/à force de remettre au monde leurs enfants/à chaque aube, ces femmes bleuies de patience/qui

⁶ In Djamel Amrani, art. cit., p. 64.

⁷ In Djamel Amrani, art. cit., p. 65.

⁸ Préface datée du 10 août 1962 à Alger.

ont trop de leur voix pour apprendre à se taire,/avec leurs mains – des feuilles – sur nos corps fiévreux/avec des feuilles – leurs mains – plantées dans le ciel/déplacent savamment les bornes de la vie/comme on apprivoise une étoile comme on la tue⁹. » Le second ensemble est presque entièrement dédié à Ahmed Inal et est constitué de poèmes d'amour en temps de guerre, de violence et de séparation, avec ce mélange si particulier de tendresse, de passion et de souffrance. Le troisième ensemble mêle poèmes de la terre algérienne en guerre et poème où le « je » définit son territoire modifié par l'Histoire en train de se vivre. Les trois poèmes du dernier ensemble accentue ce mouvement du collectif et de l'intime au cœur de l'être : « Moi aussi je veux vivre et que mes vingt ans/Ne commencent pas mes souvenirs d'enfance/ Mais donnez-m'en le droit mais donnez-m'en le temps¹⁰. »

Auparavant, de Tunis, collaborant déjà à *Jeune Afrique*, c'est elle qui propose une lecture des *Damnés de la terre* qui viennent de paraître, trois jours avant que Fanon ne meure à Washington, le 6 décembre 1961¹¹. Nous en rappelons le début et la fin :

« Frantz Fanon vient de mourir. Il se savait condamné. Jusqu'au bout, il se voulut un homme libre, un combattant. *Les Damnés de la terre* aura été son ultime témoignage, un bilan, un testament.

A peine paru, ce livre d'esprit et de flamme suscite des réactions violentes et des commentaires passionnés. C'est la preuve de sa nécessité.

Oui, ce testament spirituel a une force lyrique incomparable, une beauté poignante. Il emporte, il brûle, il éclaire. Le premier sentiment qu'il inspire, c'est la reconnaissance : nous devons à Frantz Fanon une œuvre essentielle. Ce livre est un acte de volonté, c'est celui d'un homme qui, par la force de la maladie, s'est déjà détaché du monde, ce qui lui permet de conserver sa passion et à la fois de voir les choses avec le plus d'objectivité possible : à ce stade, l'homme *responsable explique, dénonce, met en garde*, dans l'intérêt de tous. Parce que la mort est là, parce qu'il n'a le temps que de dire l'essentiel qui ne peut plus attendre, Frantz Fanon éclaire par exigence primordiale les aspects du problème, qui sont la clef de son raisonnement, et laisse dans l'ombre – parce qu'il ne peut plus faire autrement – bien des questions dont on ne peut que regretter qu'elles aient dû être estompées.

Nous sommes en présence d'un cri poignant et d'un exposé lucide, l'essentiel étant vu avec une force intuitive aveuglante.

Certaines choses devaient être dites et sur un certain ton ; c'est fait aujourd'hui.

C'est une œuvre positive pour plusieurs raisons : Fanon fait œuvre de démystification, et il n'a pas peur d'aller souvent à contre-courant en dénonçant les réactions instinctives les plus enracinées des peuples africains en voie de libération. C'est de la perspicacité, c'est du courage. Nous en aurons d'autres preuves.

[...]

Frantz Fanon démystifie le concept général de négritude et démontre que " c'est au cœur de la conscience nationale que s'élève et se vérifie la conscience internationale. Et cette double émergence n'est en définitive que le foyer de toute culture." Là encore, Fanon en reste à l'idée essentielle, et il serait nécessaire de voir de plus près le

⁹ A. Greki, *Algérie capitale Alger*, op. cit., p. 30. « L'Avenir est pour demain » dédié à « Pour toutes mes sœurs ».

¹⁰ A. Greki, *Algérie capitale Alger*, op. cit., p. « Jeunesse », dédié à Nellie.

¹¹ *Jeune Afrique*, 13-19 décembre 1961, p. 24-25. Article réédité dans *Frantz Fanon et l'Algérie*, « Mon Fanon à moi », C. Chaulet Achour (coord.), numéro spécial d'*Algérie Littérature/Action*, Marsa éditions, novembre 2011, p. 11-13.

processus même de cette création nationale, les voies de cet épiphénomène qui retourne dans le sang et produit la vie, qui est une culture nationale, une littérature nationale à venir...

Tels sont les caractères éminemment positifs de cette œuvre – et ce sont eux qui en font un maître livre. Ce sont les seuls qui doivent attacher. À d'autres à présent de réajuster, d'explicitier, d'aller encore plus loin dans la vision exacte de l'évolution des pays sous-développés.

D'autre part, ce livre, par son propos même ("nous avons précisément choisi de parler de cette sorte de table rase qui définit au départ toute colonisation"), s'ouvre sur un avenir immédiat. Le futur lointain n'intéresse pas Fanon. Ce n'est pas son objet, bien sûr. Frantz Fanon, en partant, nous laisse une responsabilité écrasante : c'est à notre tour de poursuivre sa vie. »

Avec un article si précurseur et d'une telle importance, on ne peut être étonné que, dès l'indépendance à Alger, Anna Greki poursuive parallèlement à son écriture poétique, la reprise de ses études de lettres et son activité de journaliste. Elle participe ainsi à quelques débats autour de la langue et de la culture nationale et propose d'autres lectures d'ouvrages. Trois textes pèsent de tout leur poids, deux publiés après sa mort en 1966, le troisième inédit.

Commençons par son second recueil de 33 poèmes, *Temps forts*, qui est comme le versant post-indépendant du premier. Pas une seule fois Anna Greki ne remet en cause la justesse du combat pour l'indépendance et chante, avec force, la liberté retrouvée comme dans « Juillet 1962 » : « Il jaillit tout entier lui-même de sa bouche/Cet amour fort vibrant comme l'air surchauffé/ Tout entier de sa propre bouche à ras du cœur¹² » en écho à : « Tu dis simplement ce qu'il t'a fallu faire/la force de la liberté pour un peuple ivre d'un oxygène/soudain, et l'espoir d'un ciel indépendant qui ne parle qu'au futur¹³. » Néanmoins, non seulement cette liberté retrouvée est toute habitée par les renoncements et les disparitions de la guerre dont celle de l'homme aimé : « Le soleil ne se lèvera que pour les autres/un jour Chaque homme n'emporte que ses étoiles/et de l'épaisseur des morts scintille la terre/roulant de mains en mains jusqu'aux métamorphoses¹⁴ », mais hier/aujourd'hui sans cesse se superposent et n'ont plus même couleur : « Il est temps de devenir terre huile et faim/dent et fruit – effort des hommes et joie des femmes/jusqu'au retour prévu de tes métamorphoses/ Collo de ma jeunesse et de la vérité¹⁵. »

Les falsificateurs de l'avenir se profilent à l'horizon et le poème se fait avertissement contre la déviation des espoirs d'une nation donnant ses chances de vie et d'épanouissement à tous :

« Implacable est notre paix
Elle juge sur pièces et n'hésitera
Jamais à te pendre aux cordes de ton enfance

Se protéger dans la camisole de force
De la voie facile et hurler avec les loups ?
Lucide est notre paix

Falsificateurs et truqueurs attention
Voici le temps de l'exigence et du respect

¹² A. Greki, *Temps forts*, op. cit., p. 9-10, « Juillet 1962 ».

¹³ A. Greki, *Temps forts*, op. cit., p. 10.

¹⁴ Ibid., p. 17, « Corps frais des assassins ».

¹⁵ Ibid., « Collo », p. 22.

Populaire est notre paix¹⁶ »

Le poème « Rue Mourad-Didouche » dénonce l'amnésie des jeunes qui « traînent/Morgue désarroi ennui/ La guerre qu'ils n'ont pas faite/Et sauvagement oublie [...] Leur mémoire approximative¹⁷. »

Plus virulent encore, le poème « Mes cousines » :

« Mes cousines sont un bouquet d'attente
Pas de cousin qui tienne mais un homme
A prendre à marier à installer dans un ventre
Un appartement tout confort
Fonctionnaire dans un ministère
Le haut du pavé
[...]
Derrière les quatre murs roses
Mes cousines sont à marier
Qui leur parle d'alphabétiser
Et de planter
Il leur faut cousin ou pas
Un beau mâle bien riche
Qui leur dira l'A.B.C. de l'amour
Et quotidiennement plantera
De la chair humaine de la chair humaine

*

**

J'ai demandé à la daïra
De m'expédier à Batna
Alphabétiser les fellahs...¹⁸. »

La bureaucratie s'installe dans l'Algérie indépendante et ce constat fait naître un poème particulièrement sarcastique sous le titre, « Les bons usages d'un bureaucrate » ; ce bureaucrate qui s'éponge le front dans son bureau climatisé : « [...] son cœur se traîne ventre en l'air/il ne sait où/Peut-être au milieu des requins/rouges et pleins/ qui croisent dans la rue de la Révolution ?¹⁹ » Les « Litanies » ont pour leitmotiv ce cri de déception : « Où sont mes frères de combat/Et la justice et la bonté²⁰. » Le long et beau poème « Les rues d'Alger²¹ » dit encore la désillusion face à un retour aux formes les plus conservatrices de la société : les hommes dans les cafés, les femmes dans les maisons « Machines à laver à ragoût à avoir tort » car « sœurs, les choses sérieuses c'est entre frères » ?

La question lancinante revient sous différentes métaphores et évocations : « L'indépendance au chant du coq où l'as-tu mise ? [...] Quel est ce peuple roi ce chien que l'on musèle ? » Comme l'écrit Anne-Marie Lilti, analysant le début du poème, « Oursins de la mémoire » : « On y sent les premières désillusions de l'après-indépendance, mais aussi l'amour de son pays l'Algérie et la confiance toujours forte dans la vie. Y reviennent constamment comme un leitmotiv le thème de la mémoire, la nostalgie d'une jeunesse militante et enthousiaste animée

¹⁶ Ibid., « Avis », p. 28.

¹⁷ Ibid., p. 29.

¹⁸ Ibid., p. 32-33.

¹⁹ Ibid., p. 43.

²⁰ Ibid., p. 45.

²¹ Ibid., p. 78-82.

par l'espoir d'un monde meilleur, la douleur qu'engendre la perte de la jeunesse et des illusions²². » Ce recueil achevé mais édité quelques semaines avant la mort d'Anna Greki fait cohabiter effectivement lucidité face aux lendemains qui ne chantent pas ou, du moins pas comme on le souhaitait, et bonheur de vivre dans un pays en paix, une terre retrouvée :

« Quand la joie vous emplit de desseins fabuleux
Laissez-vous pénétrer par l'haleine des rues
[...]
Ballons d'oxygène hommes en gestation
Vous avez la parole et de bonnes raisons
De placer avant l'aube où le soleil balance
Sur le plateau luisant d'espoir – la vigilance [...]»²³.

Le roman inachevé marque, de façon plus palpable, la désillusion, liée étroitement à l'adoption du Code de la nationalité²⁴. Les pages conservées ne sont pas à la suite les unes des autres mais le manuscrit conjoint deux ensembles cohérents et c'est le premier qui nous intéresse – celui qui a été publié par nos soins, à la demande de Mostefa Lacheraf qui nous en a confié le manuscrit. Anna Greki met en scène "X." qui, revenue de ses certitudes de jeunesse imposées à celles et ceux qu'elle rencontrait, marche dans les rues de la ville, Alger très certainement, légère et heureuse car quelque chose s'est passé qui l'a libérée :

« Mais ce jour là était certainement l'un des plus légers de sa vie, un de ceux où l'air que l'on respire n'est que pur oxygène grisant, où le soleil est un aspect de soi-même, où êtres et choses exposent leurs secrets, leurs qualités, où tout est lisible. X. marchait, peu à peu étonnée par la fraîcheur de ses sensations, par cette énergie qui la faisait voler, par cette vigueur et cette clarté qui, elle dut l'avouer de prime abord, était une joie fière, dure, qui portait dans les cuivres de son chant une espèce d'orgueil conquérant où sonnait l'éclat de la justice.

²² A-M. Lilti, « Pause poétique avec Anna Greki » dans *Le Féminin des écrivaines – Suds et périphéries*, C. Chaulet Achour et F. Moulin-Civil (dir.), Université de Cergy-Pontoise, Amiens, Encrage université, 2010, p. 309-316.

²³ Anna Greki, *Temps forts*, op. cit., p. 82-83.

²⁴ Désillusion que le lecteur d'aujourd'hui a du mal à comprendre tant on a occulté l'ouverture du FLN aux minorités européennes et que Pierre Daum, à la suite de Bruno Etienne, rappelle dans son ouvrage, *Ni valise ni cercueil – Les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*, Arles, Actes Sud/Solin, 2011, p. 46 sous le sous-titre, « Des possibilités de rester » : il reprend, à la p. 48 la liste des appels et entretiens du FLN pour les Européens qu'avait établie Bruno Etienne dans *Les Européens d'Algérie et l'indépendance algérienne*, thèse de doctorat soutenue le 22 décembre 1965 à Aix-en-Provence. Il donne aussi de longs extraits de l'appel aux Européens d'Algérie de Ferhat Abbas, de Tunis, le 17 février 1960. J'y ajouterai, pour ma part, le fascicule qu'aucun des deux ne cite, *Tous Algériens*, publié par le GPRA à Tunis, diffusée en 1961 avec des citations de Alleg, Audisio, Bouzaher, Camus, Jacques Chevalier, Mustapha G., Pélégri, Roblès, J. Roy et Sénac, 111 p. Il est symptomatique qu'il n'ait jamais été réédité. Mostefa Lacheraf écrivait, en 1990, à propos de Jean Sénac et Anna Greki dont il avait préfacé les recueils en 1961 et 1963, qu'ils étaient « morts l'un et l'autre sans avoir eu la satisfaction morale d'être reconnus officiellement comme fils de cette terre algérienne qu'ils avaient aimée au milieu des épreuves en lui dédiant leurs plus beaux chants. A l'époque, il existait une forme d'intolérance qui n'était pas d'ailleurs le fait d'un parti politique ou de la Présidence, mais celui d'un ministre de la Justice, homme zélé, frénétique et chauvin parce que tard-venu au nationalisme libérateur et confondant patrie commune et reconnaissante, avec foi religieuse "survoltée". » (Mostefa Lacheraf, *Littératures de combat – Essais d'introduction : études et préfaces*, Alger, éditions Bouchène, 1991, p. 10-11). Sans vouloir contredire M. Lacheraf, on peut souligner que ce n'était pas une question morale mais une question de droit et que par ailleurs, cette décision de fermeture qui s'est traduite par ce code de nationalité ne peut être imputée à un seul homme, aussi actif et influent fut-il. Il faut accepter d'étudier les forces idéologiques en jeu alors et après.

[...] Tout lui appartenait – tout lui était fraternel – et elle pensait ce qu'il fallait là où il fallait. Un poisson dans l'eau. Pensée, corps et cœur, tout vibrait à l'unisson dans le monde où elle voyait croître ses racines – la seule terre qui lui convenait, où elle s'épanouissait. C'était la preuve qu'elle avait eu raison, qu'elle avait vu juste, qu'elle savait où était la vérité. [...] L'inquiétude, la peine, le souci, la crainte et ces interminables discussions avec des adversaires, des ennemis, plus rien n'existait. Elle avait gagné. »

Le manuscrit laisse alors un blanc typographique et poursuit :

« Lorsque le lendemain, elle apprit en lisant le journal que pendant la nuit tout avait été remis en question et que le vote final faisait d'elle une étrangère, elle fut heureuse d'avoir pu – sur un excès de confiance et d'imagination, par présomption – ressentir cette joie qui, pour avoir été éphémère et mensongère, ne lui en avait pas moins donné un avant-goût de ce qu'aurait pu être sa vie, dès lors que cette loi eût été favorable à ses désirs comme elle l'avait cru un instant. »

Ce paradis « perdu », « volé », selon ses termes, scella sa prise de conscience d'une nouvelle naissance à elle-même : « Elle l'expliqua, mais ne le pardonna jamais [...] Elle avait été consciente de l'expulsion [...] Elle allait partir [...] La joie avait fui, mais non la vigueur et ce goût d'avoir raison qui la pousserait au bout du monde. »

La fiction ne s'explique pas plus, du moins dans ce manuscrit car on ne peut savoir ce qu'en aurait fait Anna Greki. Mais dans cet état premier, elle peut être éclairée par des faits connus : le vote de la nouvelle constitution et celui du code de la nationalité que nous allons rappeler pour bien éclairer notre propos, car, 50 ans après, c'est aussi le temps de bilans sans édulcoration.

Après une représentation conséquente des Européens d'Algérie à l'Assemblée nationale constituante de la fin de l'été 1962, avec seize députés, la constitution adoptée ne fait pas une place pleine et entière à celles et ceux qui ont opté pour la nationalité algérienne par les conditions de l'article 4 et surtout celles de l'article 39²⁵. Cette constitution fut adoptée le 24 août 1963 avec 139 voix pour, 23 voix contre et 8 abstentions (dont 7 Européens). Mais comme le souligne Pierre Daum, auparavant : « Plus que la Constitution elle-même, le Code de la nationalité, adopté séparément le 13 mars 1963, après de très vifs débats, cristallisa toutes les déceptions des Pieds-noirs qui avaient parié avec enthousiasme sur la nouvelle Algérie²⁶. » Une différenciation est établie entre les Algériens « d'origine » (article 34) et les Algériens « par acquisition » (articles 8 et 9). Cette nationalité pouvait aussi s'acquérir par le mariage (article 12) ou par une « naturalisation » (article 13). Ce Code est rédigé en lien étroit avec les Accords d'Evian et aboutit à des aberrations et, particulièrement, à ne pas reconnaître comme Algériens de plein droit, des militants de la lutte de libération nationale.

Anna Greki signe alors avec Lucien Hanoun, Francine Serfati, André Bekkouche, Jean-Claude Melki et Claude Sixou, tous militants du FLN, une lettre ouverte aux députés, dont nous rappelons certains passages :

²⁵ Cf. Pierre Daum, *Ni valise ni cercueil*, op. cit. Cf. en particulier « la représentation politique des Européens », p. 72 et sq. qui redonnent tous les textes avec précision. Nous nous appuyons sur ces informations qui recoupaient celles que nous avons déjà.

L'article 39 détermine les conditions d'accès à la présidence de la République, entre autres, de sexe masculin et de religion musulmane.

²⁶ P. Daum, *Ni valise ni cercueil*, op. cit., p. 75.

« Il n'est pas dans notre intention de nier le rôle prédominant de l'islam qui imprégnera notre société algérienne, mais dès lors qu'il s'agit de la définition même de notre appartenance à la nation algérienne, nous ne pouvons rester indifférents à une telle assimilation des deux notions : confession et nationalité. [...] Qu'on le veuille ou non, les conséquences sont évidentes, et une discrimination religieuse est érigée en principe d'Etat. [...] Dès l'instant où la nationalité se définit en fonction de critères religieux (statut coranique) avant de définir la nationalité, il est bien évident que le naturalisé ne sera jamais pleinement Algérien puisque la qualité même d'Algérien est liée à la notion de Musulman²⁷. »

Ce Code de la nationalité a été adopté le 13 mars 1963 donc, par 85 voix pour (dont 1 député européen) 33 contre (dont 12 députés européens, les 3 derniers étant absents) et 11 abstentions. Il entra en vigueur le 27 mars 1963²⁸.

Il faut donc rétablir le contexte pour bien comprendre les extraits que j'ai rappelé du roman inachevé d'Anna Greki et sa décision de partir. Cette décision n'eut pas de suite du fait de son décès. On ne peut savoir avec exactitude ce qu'elle aurait fait ni prêter entièrement les propos d'un personnage de fiction à son écrivain. Départ ou non, la « trahison » est violemment ressentie et c'est un sujet qui a toujours été passé sous silence ou mis de côté avec gêne depuis l'indépendance. Pourtant il nous faut bien y revenir... 50 ans après... pour en comprendre l'enjeu pour le devenir algérien, au-delà du cas d'Anna Greki. L'Algérie se détournait d'une définition laïque et multiculturelle pour opter pour une univocité à tous les niveaux dont les femmes devaient faire les frais lourdement. Et l'article de l'écrivaine qui paraît quelques mois après sa mort dans *Présence Africaine* montre bien qu'elle n'abandonnait pas la clarification dans le domaine qui lui tenait à cœur, celui de la création littéraire, au-delà de son cas individuel, en invitant fermement à réfléchir au statut de l'écrivain de langue française dans l'Algérie indépendante, poursuivant, comme elle y incitait, en décembre 1961, dans la voie ouverte par Fanon :

« Trois ans après l'Indépendance de l'Algérie nous, écrivains algériens de langue française, où en sommes-nous ? Tout d'abord, existons-nous en tant qu'écrivains et en tant qu'Algériens ? Oui, nous semble-t-il, dans un sens : nous sommes Algériens et nous écrivons, nous, Mammeri, Dib, Alleg, Sénac... Non, paraît-il, dans un autre sens : certains théoriciens nous suppriment purement et simplement parce que nous n'avons pas place dans le système de leurs théories, nous tous parce que nous nous exprimons en français, et certains parmi nous étant tués deux fois car, outre ce défaut, ils possèdent le tort de n'être pas arabes.

En effet, le portrait idéal de l'écrivain algérien rêvé, serait le suivant selon nos censeurs : être arabo-musulman (critère de race), être d'expression arabe (critère linguistique), être rattaché aux valeurs traditionnelles de l'islam (critère religieux), être le héraut de notre socialisme spécifique (critère politique).

Si la réalité correspondait à cette description, ce texte n'aurait pas lieu d'être. Or la réalité algérienne est plus complexe. On ne peut nier raisonnablement que la plupart des écrivains s'expriment en français et que quelques-uns ne sont pas arabes. Le portrait idéal ci-dessus théorisé exige que l'écrivain traduise le peuple tel qu'il est, et que le peuple lui-même reconnaisse son image dans l'œuvre écrite. Par malheur, à supposer

²⁷ Le texte est reproduit (pour la première fois peut-être ?) dans *Les Temps modernes*, Paris, n°432-433, juillet-août 1982, p. 294-299, dans le numéro consacré aux vingt ans de l'Algérie indépendante.

²⁸ Pierre Daum précise, op. cit., p. 77 : le gouvernement français confirmait que ce texte lui semblait « conforme à la lettre même des accords conclus à Evian » (*Le Monde* du 15 mars 1963).

que notre peuple corresponde à ces normes, il n'est pas en état de se reconnaître non plus dans les écrivains d'expression arabe littéraire écrit et est à 80% encore analphabète en arabe plus qu'en français actuellement. Alors ?

Alors, arrêtons là cette mauvaise querelle. Le vrai problème est ailleurs et se pose en ces termes : faut-il considérer comme hors la nation tous les Algériens adultes s'exprimant en français parce qu'ils ont subi, eux après leurs ancêtres, 130 ans de colonialisme, qu'ils ont dû pour survivre s'y adapter, qu'ils ont pu en retournant les armes acquises contre les colonisateurs – la langue aussi –, arracher l'indépendance de leur pays, faut-il faire table rase de plus d'un siècle d'acquis et remplacer chaque vivant par l'ombre imaginée de ce que fut son lointain ancêtre avant 1830, en proposant à l'homme de demain les glorieuses réalités d'un passé révolu ou les récits mythiques de faux prophètes ? Est-il nécessaire de décerveler des dizaines de milliers d'hommes pour rendre à une nation sa « pureté » de la même façon que certains assassinèrent les débiles au nom d'une autre pureté ? Pourquoi nier les réalités ? Par peur de quoi ? Au profit de qui ? Dans quel intérêt ?

[...] La langue française est, nous dit-on, sans avenir en Algérie. Le présent nous suffit largement. Et si nos enfants doivent s'exprimer différemment mais mieux, il est bien que nous ne soyons que les écrivains d'un temps révolu et imparfait. Enfin, plus personne ne parle la langue d'Homère ou celle de Saint Augustin, mais nous ne cessons de lire leur œuvre. Nous vivons au siècle des voyages interstellaires et des traductions. Les nations ne sont plus des îlots, mais les grandes mailles du tissu spirituel unique qui recouvre le globe.

On nous dénie notre qualité même ; mais enfin, les principales « voix » de notre révolution se sont fait entendre en français plus qu'en arabe. Il s'agit là de textes écrits. Le français charriait aussi avec lui une tradition idéologique révolutionnaire et s'est trouvé apte à exprimer la réalité d'un pays en pleine révolution. Dans le même temps, la langue littéraire arabe, dont l'enseignement avait été le plus souvent formel, figée dans une tradition et une religiosité anciennes, n'a pas formé des esprits suffisamment souples pour épouser la réalité du moment. Et nous sommes arrivés à cette situation paradoxale, d'un pays où les œuvres réellement révolutionnaires, qui traduisent l'élan d'un peuple entier, ont été écrites dans la langue du colonisateur. Encore une fois, il n'y a rien là de spécifique, de nombreux ouvrages de langue anglais, espagnole ou portugaise par exemple, ont pour auteurs des écrivains révolutionnaires indous, américains ou anglais. C'est là une réalité indéniable. Qu'on le regrette ou non est une autre affaire. Mais il est vain d'anticiper au nom d'un passé souvent méconnu et d'un présent qui déplaît. Pour l'instant, seule la lecture exacte du présent importe. »

Si une ou deux formulations peuvent être datées, on peut dire que, dans l'ensemble, ce texte n'a pas pris une ride.

Dans l'ensemble des textes poétiques, narratifs, essayistes que nous venons de rappeler²⁹, Anna Greki se situait dans des problématiques qui, faute d'être affrontées explicitement, ont gangrené peu à peu la modernité de la nation algérienne en la figeant dans une définition identitaire close : authenticité, appartenance, langue, religion. Clôtures multiples dont les conséquences ont été importantes pour les femmes.

Le premier recueil de poèmes rappelait combien cette guerre fut « populaire » et le rôle irremplaçable que les femmes y ont tenu. En écho, le second montre la rupture de transmission vers les jeunes générations et le retour à des réflexes culturels rétrogrades en

²⁹ C'est volontairement que nous donnons de longs extraits en citation car ces textes ne sont pas connus et ne sont pas accessibles.

même temps que l'installation d'une bureaucratie stérilisante. Ses textes essayistes insistent pour une ouverture de la société et de la culture algériennes à la mesure de la complexité de son tissu humain. Sans rien nier d'une évolution nécessaire qui tienne compte de dominantes, elle en appelle à une lancée sans vaine nostalgie vers ce qui peut faire progresser tout un peuple, femmes comprises, car « l'avenir est pour bientôt/l'avenir est pour demain » affirmait-elle à la veille de l'indépendance. Indépendance voulue, indépendance vécue, entre 1961 et 1966, Anna Greki a écrit avec bonheur, lucidité, vigilance et dénonciation.

Si l'on parcourt les œuvres de notre corpus secondaire en suivant une chronologie, on peut constater qu'aux souhaits et rappels d'Anna Greki répondent, en partie, des pages poétiques de sa consœur aurésienne, Yamina Mechakra. Les personnages de la fiction qui ont rejoint le maquis dans *La Grotte éclatée* sont tous des marginaux, issus du peuple, et des laissés-pour-compte : au centre de cette constellation, une jeune femme, la narratrice, infirmière, bâtarde et en rupture de ban, se forge une communauté dans cette guerre de libération. Après l'explosion de la grotte, les blessés et les morts, elle est emmenée à Tunis pour être soignée avec son fils : elle ne se reconnaît pas dans les hommages qu'elle y reçoit et garde au cœur les sacrifiés :

« Des blessés, une grotte, un feu, morts là-bas, sur une frontière, à la limite des Aurès, sous les yeux d'un arbre nu, qui crachait sa colère à la face du ciel et des étoiles.

Un vieux chacal était venu. Il avait frotté son cou contre le tronc de l'arbre séculaire et rempli le silence d'un long sanglot. Un arbre et un vieux chacal avaient pleuré nos morts.

Pour Tunis, ces hommes n'avaient jamais existé. Sur ces hommes que j'avais aimés, l'oubli était retombé lourdement.

[...] A Tunis, on m'invitait au repos, on me parlait de mon pays sans rien savoir de mon pays³⁰. »

Prévenue d'une réunion de femmes³¹, elle s'y rend et rend compte tout à la fois de la patience soumise des femmes et de leur potentialité jamais éteinte de révolte. Rima évoque son mariage à quinze ans où le marié « un inconnu » « ressemblait à une cigarette allumée, avec sa chechia neuve et sa gandoura blanche. [...] Je ne supportais pas son contact, mais je devais me laisser faire. "Ça a toujours été comme ça et ça sera toujours comme ça", m'avait dit ma mère. » Elle écoute l' ancestrale soumission des femmes au cœur même de la guerre de libération : khalti Fatouma, Zelikha, Tassaâdit ; la vieille réfugiée d'Ouenza raconte sa fuite du douar avec un homme aimé, le chapitre se terminant sur cette évasion de la tradition et le bonheur enfin vécu. La narratrice n'a pas besoin de plus insister, elle qui s'est mariée au maquis, « sans zorna et sans couscous », pour faire comprendre où se situe pour elle la liberté des femmes.

Le récit poétique de Yamina Mechakra ne dépasse pas le 5 juillet 1962 mais cette date symbolique est célébrée par une jeune femme brisée, entourée de morts et de blessés ainsi que de son fils napalmisé, aveugle et sans membre ; elle passe la frontière tuniso-algérienne pour rentrer au pays :

« De mes pieds couverts de cratères du napalm, mes pieds nus et carbonisés, je foulai avec douceur la terre brûlante de mon pays.

Je fis un pas, puis un autre, puis encore un autre. Les cailloux me déchiraient la peau, les ronces m'égratignaient, j'eus soif, j'eus mal à la tête et m'évanouis³². »

³⁰ Yamina Mechakra, *La Grotte éclatée* (1979), Alger, réédition ENAL, 1986, p. 101.

³¹ Yamina Mechakra, *La Grotte éclatée*, op. cit., Chapitre « Février 1961 », p. 127 à 133.

³² Yamina Mechakra, *La Grotte éclatée*, op. cit., p.173.

Si la conclusion se veut célébration de l'indépendance, déjà y sont inscrites les stigmates d'une guerre et l'indifférence vis-à-vis des combattants. La narratrice dit sa « foi, clouée sur [sa] poitrine. » Que sera le retour de la paix ?

C'est une autre scénographie de l'indépendance que propose Maïssa Bey dans son quatrième roman, *Bleu, blanc, vert*. Elle aussi, à sa manière, s'inscrit dans les problématiques suggérées ou développées par Anna Greki : la fermeture identitaire, le basculement binaire revancharde et peu constructif, les espoirs et les désillusions, le mal-être du vécu féminin.

La fermeture identitaire et le basculement binaire vont de pair dans la séquence d'ouverture du roman – séquence toujours essentielle dans la première note qu'on inscrit dans l'esprit du lecteur –, avec le récit de « Lui »³³ qui raconte l'interdiction d'un professeur à ses élèves d'utiliser un stylo rouge pour que jamais ne puissent se retrouver sur la même feuille le bleu, blanc, rouge de la France. C'est ainsi que se traduit, de ce point de vue étrié et mis à distance par la narration, la souveraineté nationale. Ali, « Lui », est assez sceptique et ne manque pas d'humour. Le second chapitre, celui de Lilas, « Elle », raconte une autre mise en scène : la jeune adolescente a passé son été à visiter les appartements des Pieds-noirs partis, sans rien y prendre, mais en lisant le maximum de livres et de magazines trouvés. Comme sa famille est une des rares familles algériennes à avoir habité dans l'immeuble avant, c'est furtivement, la vie de ces voisins français et, en même temps, l'étanchéité des relations qui sont évoquées. L'amour des mots, en langue française, qui ne va jamais quitter Lilas lui vient, croit-elle, de cet été 1962, de ses lectures éclairées par les dictionnaires : « C'est peut-être grâce à ces lectures que j'ai toujours les meilleures notes en grammaire, en conjugaison et analyse logique, et surtout en rédaction, au lycée. » De là, à réfléchir à un « héritage » sans aliéner et aux échanges interculturels, il n'y a évidemment qu'un pas.

Le père d'Ali est un combattant du maquis qui est revenu : « Je suis fier de mon père. Il est allé dans les djebels parmi les premiers. Pour la libération du pays³⁴. » Le père de Lilas est mort : « Mon père est un martyr de la Révolution. Il a eu juste le temps d'avoir quatre enfants avant de mourir dans une embuscade³⁵. » Les deux adolescents grandissent avec le poids de ces pères mais aussi avec toutes les possibilités, impensables du temps de la colonisation, qu'ils ont d'une vie à construire. Maïssa Bey raconte ces trente premières années avec beaucoup d'équilibre et de justesse pour des vies citadines et le basculement insidieux vers la fermeture, bien amorcée par le pouvoir mais qui se précipite avec les partis islamistes. Le couple qui s'est formé parce qu'ils se sont choisis et aimés, ne résiste pas à l'érosion efficace de la société qui assigne des rôles bien définis à l'homme et à la femme et où l'homme se coule beaucoup plus facilement dans le confort que lui assure cette suprématie quotidienne. Et même si elle travaille, Lilas ressent de plus en plus cette difficile affirmation d'elle-même, pour une femme, dans l'Algérie de ces années-là. Elle se sent différente de la plupart et ne rencontre que l'incompréhension autour d'elle : elle construit peu à peu une vie, jusqu'à sa cinquantaine où le pays est heurté de plein fouet par l'islamisme, dans l'acceptation de son statut de femme, loin de la résignation mais sans faire d'éclats. Le récit s'arrête en 1992.

Le Mimosa de décembre de Keltoum Staali visite encore autrement la thématique qui est la nôtre, sur un rythme autobiographique et poétique très prenant. Née en 1960, dans le sud de la France, sa perception de son pays indépendant ne peut être qu'ambivalente à la mesure de la

³³ Ce roman fait alterner, au cours de trois décennies : 1962/1972 (celle qui nous intéresse ici) – 1972/1982 – 1982/1992, les points de vue de deux adolescents, « Lui », Ali et « Elle », Lilas que nous quitterons trente ans après dans la tourmente des manifestations islamistes, à Alger.

³⁴ Maïssa Bey, *Bleu, blanc, vert*, op. cit., p. 18.

³⁵ Maïssa Bey, *Bleu, blanc, vert*, op. cit., p. 25.

complexité de la situation. La petite fille grandit en France, dans un univers extérieur fait d'hostilité due, elle le comprend plus tard, à la fin de la guerre d'Algérie : la petite fille ne sait pas chanter un chant de Noël et la maîtresse la gifle :

« Derrière la colère disproportionnée de cette femme, je perçois les non-dits d'une haine que je ne peux pas encore comprendre. J'accepte sa colère et sa brutalité. Je ne pleure pas. Nous sommes en 1963. La guerre d'Algérie vient juste de prendre fin et le climat en France est empoisonné pour longtemps par les relents de la haine³⁶. »

L'univers familial n'est pas beaucoup plus serein puisque la mère se bat contre le français alors que le père exige que ses enfants parlent cette langue ; le pays d'origine est celui « du retour » mais devient repoussoir lorsque le petit frère y meurt de déshydratation un été :

« Après cette tragédie dont chacun rejetait la faute sur l'autre, mes parents n'ont plus remis les pieds là-bas, dans l'Algérie des meurtrissures. Pendant quatorze ans ils sont restés éloignés de ce pays qui ravivait la plaie. [...] J'ai grandi avec l'idée que l'Algérie est une ogresse qui tue les bébés. Un pays menaçant au sillage sanglant³⁷. »

L'Algérie, c'est aussi pour l'adolescente, le pays des contraintes vestimentaires et des regards masculins insupportables, différents mais aussi étouffants que les interdits qui enserrant sa vie de jeune émigrée :

« Je grandis dans une ambiance de claustration, verrouillée d'interdits, menacée d'anathème familial. Mon père s'éloigne laissant à son épouse la délicate tâche de dresser ses filles dans un environnement où plus rien n'a de sens. On nous manipule avec méfiance comme si nous étions ceinturées d'explosifs. Ne dit-on pas que les filles sont des bombes à retardement ?³⁸ »

Pour sortir de ce déséquilibre et pour arriver à vivre, elle rencontre d'abord un enseignant qui lui fait découvrir l'Algérie des livres³⁹ puis à l'université une ouverture exaltante par le militantisme et la politique : « J'apprends l'Algérie, son histoire, ses tragédies, le formidable espoir que suscite son exemple dans ce qu'on appelle alors le tiers-monde. Je sais que j'ai raison d'être fière de cette histoire⁴⁰. » Et après une campagne de volontariat, la dernière, l'été 1980 et la fin de ses études, elle décide d'aller vivre dans son pays, de mettre les distances avec cette France où elle ne s'est jamais sentie chez elle. Son départ se fait le 13 décembre 1985 et ce sont ses années algériennes, racontées avec bonheur et curiosité : « Alger m'ouvre une page de lumière, dans la profusion des bougainvilliers, des colliers de parfums, jasmin et meskellil. [...] Alger devient ma ville de seconde naissance. » Journaliste, elle travaille à *Révolution Africaine* ; puis trois ans plus tard *Alger-Républicain*, après 1988. Keltoum Staali égrène l'Alger de ces années avec ses luminosités et ses coups bas mais sans jamais se départir d'un regard fertile sur la ville et le pays alors et tous ceux qu'elle côtoie qui lui ont révélé la vérité d'elle-même : « Les années passent. La page de lumière s'est assombrie. La terre a tremblé. Mais le pire est à venir. Je quitte Alger sur fond de guerre dite du Golfe⁴¹. » Sa grossesse la fragilise :

³⁶ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 38-39.

³⁷ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 28.

³⁸ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 43.

³⁹ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 45.

⁴⁰ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 48.

⁴¹ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 81.

« Les rues d'Alger sont des lieux éprouvants pour les femmes, le harcèlement, un sport national. Je ne me suis jamais habituée à cela mais dans l'état où je suis, c'est plus insupportable que jamais. Je me sens insultée, souillée par la drague hargneuse, les regards affamés⁴². »

C'est bien cette impossibilité du dehors qu'évoque beaucoup plus lourdement, avec sa narratrice qui se heurte à tous les murs, Souad Labbize dans son roman, *J'aurais voulu être un escargot*. Née après l'indépendance, la petite fille sait déjà, comme Keltoum Staali, que la question de la langue est l'obstacle contre lequel elle bute. Elle sait que le français est la langue de celui qu'il a fallu combattre mais elle n'en constate pas moins que cette langue, elle sait s'y mouvoir comme dans l'arabe qu'elle parle en famille :

« Baba ne m'écoute pas. Son parti est pris, son jugement définitif. Je dois parler ma langue, l'arabe. Seulement l'arabe, rien d'autre. Pourtant tant que je parlerai le français, je garderai intact le souvenir de la longue nuit de l'expropriation, l'injure suprême infligée aux tribus de Tounjaz Miracle. Non, ce n'est pas un choix délibéré. Je parle l'une ou l'autre langue, écris en français de crainte de souiller la langue du Livre sacré. Tant pis si baba l'interprète comme un déni, je suis née après l'indépendance du pays et sa longue guerre meurtrière, je n'ai pas de dettes malgré ma gratitude envers les braves ! Je n'ai jamais le sentiment d'abuser ni le besoin de me justifier en parlant l'une ou l'autre langue. Le français m'appartient comme l'arabe⁴³. »

Tout le récit de la jeune narratrice s'adresse à celle qui a quitté le pays car il n'était pas fait pour elle avec tous ses empêchements de vivre pour les femmes : Mira, la sœur de sa mère, sa jeune tante. Il est scandé par un leitmotiv, « Fallait pas partir », qui sonne comme une prière à contresens puisqu'il est toujours accompagné de faits et événements qui ne peuvent que donner raison à Mira d'avoir quitté Tounjaz Miracle : « Fallait pas partir. Mira, si tu savais à quel point Tounjaz Miracle a changé, qui reconnaîtrait ce pays envahi par une foi belliqueuse ?⁴⁴ » Mira, elle, pensait qu'il fallait dépasser les coutumes désuètes pour aller vers le changement mais elle est partie en 1979, « année des ruptures cruciales⁴⁵. » Une série de traumatismes subis par l'adolescente – viol, bébé mort né trouvé dans un sac poubelle, bigamie du père –, forme la trame anecdotique du récit, lui-même enchâssé dans un conte qui donne la part belle aux femmes qui ont su se libérer des diktats des hommes et fonder un autre pays : l'histoire de Noubia et de ses deux compagnes enseignent qu'il faut... partir et refonder, que les femmes doivent croire en leur capacité à vivre à égalité sur la terre qu'elles créent. Pour accompagner la légende, le récit essaime des versets du Coran, comme pour se réapproprier une parole sainte confisquée et trahie :

« Tu sais les nouvelles pratiques de notre vieille mosquée sont étranges. Elles bouleversent nos rites les plus profanes, notre quotidien se teinte d'apparente piété, de dévotion idiote. Chaque nouveau jour apporte de nouveaux tabous. Les repères d'une vie sans histoires ont disparu en même temps que toi Mira. Tu as disparu emportant avec toi les derniers espoirs d'allégresse⁴⁶. »

⁴² Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 82.

⁴³ Souad Labbize, *J'aurais voulu être un escargot*, op. cit., p.25.

⁴⁴ Souad Labbize, *J'aurais voulu être un escargot*, op. cit., p.27.

⁴⁵ Souad Labbize, *J'aurais voulu être un escargot*, op. cit., p.59.

⁴⁶ Souad Labbize, *J'aurais voulu être un escargot*, op. cit., p.39.

On pourrait peut-être avancer que cette attente irrationnelle du retour de Mira permet de donner à cette figure de l'absente le visage de l'Algérie rêvée durant la lutte de libération nationale. Et l'antidote que la narratrice trouve au vide ressenti, aux interdits de chaque instant et aux difficultés du quotidien est l'art de la musique et du chant, son « unique salut⁴⁷. »

Au terme de ce parcours où les mots et les analyses d'Anna Greki ont pu donner la mesure des écueils et des impasses de l'indépendance vécue, il n'y a, chez aucune de nos quatre écrivaines, condamnation de ce formidable élan qui a permis aux Algériennes et Algériens de supporter ces années de guerre pour l'indépendance. Mais chacune, à sa manière, a montré combien l'étau s'est progressivement resserré sur les femmes, sur la langue, sur les pratiques artistiques, l'écriture représentant une sorte de maquis de survie. Dans un mouvement de crispation, les pouvoirs ont rejeté plutôt qu'accueilli alors que les personnes, elles, avaient procédé à une appropriation créative sachant faire la part des choses. Cette crispation a provoqué une amputation de forces vives disponibles dès 1962 parce qu'elles s'étaient mises dans cet élan de l'Histoire avec conviction et efficacité. Toutes ces richesses de ce qu'il faut bien appeler le métissage, ont-elles disparu ? De retour au début des années 2000, Keltoum Staali constate : « Je retrouve ce qui m'a toujours séduite ici : le cosmopolitisme social, culturel, régional aussi, dans lequel chacun peut se sentir tout à tour étranger et chez lui, passer d'une langue à l'autre selon la situation⁴⁸. » Vue de l'esprit ou constante de l'hétérogène à mettre en musique pour un autre tissu social et culturel ? C'est bien la question qu'on peut se poser. En reprenant le parcours d'Anna Greki et en mettant en miroir ces créations d'Algériennes sur trente années, n'ai-je fait que tisonner, en vain, un feu éteint ou les étincelles peuvent-elles redonner vie à une Algérie de la diversité et de l'hétérogénéité métisse⁴⁹ ? Pour poursuivre dans cette voie, on peut être accompagné par la méditation sur « l'origine » que propose Mohammed Dib, en 1998 : la qualifiant de « vénéneuse », il écrit : « Force d'attraction et de répulsion, l'origine travaille sans fin à m'écarteler entre le proche et le lointain sans me procurer une chance de lui échapper. Vénéneuse, elle opère à la manière d'un charme auquel on voudrait se soustraire et ne pas se soustraire⁵⁰. »

⁴⁷ Souad Labbize, *J'aurais voulu être un escargot*, op. cit., p.197.

⁴⁸ Keltoum Staali, *Le Mimosa de décembre*, op. cit., p. 105.

⁴⁹ On réfléchira avec profit à cette notion en utilisant l'article d'Alexis Nouss, « Deux pas de danse pour aider à penser le métissage », *Regards croisés sur le métissage*, Laurier Turgeon (dir.), Les Presses de l'Université de Laval, Canada, 2002, p. 97 à 111 : « l'hétérogénéité métisse comme reconstruction permanente. »

⁵⁰ Mohammed Dib, *L'Arbre à dire*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 21.